



Programme de formation

Valoriser la marque employeur – Niveau complément

27/04/2026

Prix INTER : à partir de 800,00 € net de TVA

Durée : 2 jours soit 14 heures

Public : responsables RH, cadres

Prérequis : aucun

Objectifs :

Cerner les enjeux RH autour de la consolidation d'une marque employeur « fonction publique » ;
Identifier les forces et faiblesses de la marque et des implications en termes d'attractivité des postes ;
Élaborer une stratégie de renforcement de la marque employeur.

Programme :

1- Le contexte spécifique de la fonction publique

Contexte RH de la fonction publique ;
Les problématiques RH et management spécifiques ;
Turn over et difficultés à fidéliser : quels ces indicateurs et comment les analyser ? ;
La baisse de l'attractivité des emplois publics.

2- Définir la notion de marque employeur

Capacité d'un employeur à valoriser son image en interne comme en externe ;
Objectifs : fidéliser les compétences et attirer de nouveaux talents ;
Les enjeux en termes de performance.

3- Méthodologie pour définir les contours de la marque employeur

Identifier les forces et faiblesses de sa marque employeur - SWOT ;
Identifier les spécificités de la marque employeur à partir des valeurs du service public et des missions ;
Élaborer les contours de la marque employeur pour élaborer un plan de communication.

4- Valoriser les leviers RH et management

Travail sur les valeurs managériales et RH véhiculées par le secteur public ;
Valorisation des missions et des valeurs du service public ;
Valorisation de l'approche expertise métier des fonctionnaires ;
Travail sur la cohésion d'équipe et sur le bien être au travail ;
Valoriser l'accompagnement proposé par l'employeur public en termes de développement des compétences ;
Comment gérer la génération Y.

5- Mettre en place une politique de communication autour de la marque employeur

Programme de formation

Élaborer une communication interne et externe autour de marque employeur ;
Repenser la communication interne autour de la valorisation de la marque ;
Valoriser les réalisations et les innovations afin de créer un sentiment d'appartenance et d'identité professionnelle.

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agréé

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes et auto-positionnement ;
Activités brise-glace ;
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection
Quiz interactifs / questionnaires
Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par aux participants. La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.
Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.
L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.
A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.
90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Informations sur l'accessibilité :

Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à [prendre contact avec notre référent handicap](#).
Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).